

1.1.2-3 a Termes de Référence : réforme de la finance et de la fiscalité locale

Fonction proposée	Expert.e international.e court terme : réforme de la finance et de la fiscalité locale
Brève présentation de VNG International	VNG International est l'agence de coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises (Vereniging van Nederlandse Gemeenten, VNG). Nous soutenons les processus de décentralisation et nous facilitons la coopération décentralisée. Nous renforçons les communes, leurs associations, les instituts de formation et les groupes de travail chargés de la décentralisation, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays en transition.
Brève présentation du programme ADIL	<p>ADIL « Appui au développement intégré local » est un programme financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et mis en œuvre par VNG International.</p> <p>L'objectif principal du programme ADIL est d'appuyer l'Algérie dans sa démarche de réformes en matière de développement territorial intégré et durable, de gouvernance et de démocratie participative, dans le cadre du processus de décentralisation.</p> <p>Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la conduite des réformes en vue de promouvoir la gouvernance locale et le développement territorial intégré, inclusif et durable à travers l'accompagnement des structures centrales au niveau national (au sein du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et de l'Aménagement du Territoire MICLAT). 2. Appuyer l'exercice effectif par les collectivités (et leurs partenaires), de leurs nouveaux rôles d'acteurs du développement dans un processus de décentralisation et de gouvernance locales, avec un accent sur la libération du potentiel territorial. 3. Appuyer la construction par les communes de partenariats et la pratique de nouveaux modes de concours afin d'assurer leur rôle en matière de gouvernance locale et développement territorial.
Objectif(s) de cette mission	Dans le cadre de sa politique de modernisation de l'administration locale et du renforcement du rôle des communes dans le développement local, le MICLAT souhaite moderniser l'administration financière des municipalités, afin d'augmenter la transparence de la gestion financière et la participation des citoyens, et de renforcer le rôle communal dans le développement local. Cette modernisation comprendra l'introduction d'un nouveau modèle de budgétisation et de comptabilité des communes, la refonte de la Caisse de Solidarité par laquelle les communes sont soutenues par le gouvernement, la formation des cadres de MICLAT (formation des formateurs) et la rédaction des manuels de formation. L'objet de la présente mission est d'accompagner le MICLAT dans le processus de modernisation et d'offrir des conseils pour tous les aspects de la modernisation susmentionnée.
Activités à exécuter	En collaboration avec l'expert.e national.e, l'expert.e effectuera les activités suivantes :

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expertiser le modèle de financement, budgétisation et de comptabilité des communes actuellement en vigueur, inclus le soutien des budgets communaux par le gouvernement. ▪ Expertiser la structure fiscale des collectivités locales actuelles (analyse des textes d'application des sujets suivants : gestion des données statistiques, système de gestion des finances locales, Caisse de solidarité et Code des collectivités locales en vue de fournir un état des lieux actuel de l'administration financière des communes / Diagnostique des besoins relatifs au cadre légal et réglementaire des sujets mentionnés ci-dessus / Evaluer l'adéquation des normes existantes et identifier les ajustements nécessaires pour la mise en application d'un nouveau modèle de financement, budgétisation et comptabilité). ▪ Proposer un nouveau modèle de budgétisation et de comptabilité pour le MICLAT et les communes (identification des options, analyse, préparation du choix du système à adopter, tout en tenant compte du désir d'accroître la transparence et d'introduire la budgétisation participative). ▪ Proposer un nouveau modèle de fiscalité pour les communes. ▪ Proposer une refonte de la Caisse de Solidarité (simplification et révision des critères d'attribution, visant à renforcer le rôle des communes en développement local). ▪ Elaborer le programme de formation des formateurs (matériaux, outils et supports de formation). ▪ Rédaction d'un manuel d'administration financière des communes. ▪ Assister MICLAT dans l'introduction du modèle choisi dans les communes pilotes. ▪ En cas de besoin, offrir des conseils au MICLAT dans la réalisation des mesures d'amélioration. ▪ En cas de besoin, offrir des conseils au MICLAT sur les projets de textes d'application et la révision des procédures et méthodes de travail du MICLAT. ▪ La mission sera effectuée en étroite collaboration avec le MICLAT.
Livrables prévus	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une méthodologie de travail (environ 2 pages) pour la mission (dans un délai de 5 jours ouvrés après le début de la mission). • Un rapport d'expertise sur la pratique actuelle de la gestion financière et de la fiscalité locale. • Proposition de modèle de budgétisation des recettes et dépenses de la commune. • Proposition de modèle de fiscalité des communes. • Proposition de refonte de la Caisse de Solidarité. • Programme de formation des formateurs. • Manuel d'administration financière des communes. • Rapport final de mission.
Qualifications minimales	<ul style="list-style-type: none"> • Être diplômé (Bac+4 ans d'université) en Economie financière, Finances Publiques, gestion ou autre discipline pertinente pour la mission ; • Avoir au moins 8 ans d'expérience pertinente dans le domaine de la finance publique;

	<ul style="list-style-type: none">• Expérience avérée dans la coopération internationale dans le domaine de la gestion des finances locales ;• Expérience dans la budgétisation participative (préférée)• Connaissance des systèmes de financement des communes dans au moins un état membre de l'UE et/ou dans des pays émergents ;• Maîtrise du français (oral et écrit) ;• Maîtriser les logiciels courant de travail notamment Word, Excel et Power Point.
Durée de la mission	La durée de la présente mission est de 60 jours ouvrés, à effectuer en 2025-2027.
Lieu de travail	Alger et communes pilotes (Algérie) et lieu de résidence.
Contact	Merci d'envoyer votre CV aux adresses mails suivantes. marion.emke@vng.nl , gestionnaire de projet à la Haye maud.alberge@vng.nl , gestionnaire de projet à la Haye Date limite de candidature : 24 aout 2025.